



Bulletin

Surveillances régionales

Date de publication : 03.09.2026

ÉDITION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Août 2026

Sommaire

Actualités	1
Odissé	2
Activité physique	3
Santé mentale	4
Chaleur et santé	5
Dengue, chikungunya, Zika	7
Infections à virus West Nile	9
Maladies à signalement obligatoire (MSO)	10
Mortalité	11

Actualités

En Auvergne-Rhône-Alpes

- **Ambroisie** : Atmo Auvergne-Rhône-Alpes alerte sur l'arrivée du pic pollinique d'ambroisie dans la région. L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes rappelle les bons réflexes pour limiter son exposition et agir contre sa prolifération. [Pour en savoir plus](#)
- **Santé périnatale et petite enfance en Auvergne-Rhône-Alpes entre 2012-2024** : publication des dernières données de Santé publique France. [Pour en savoir plus](#)

En France

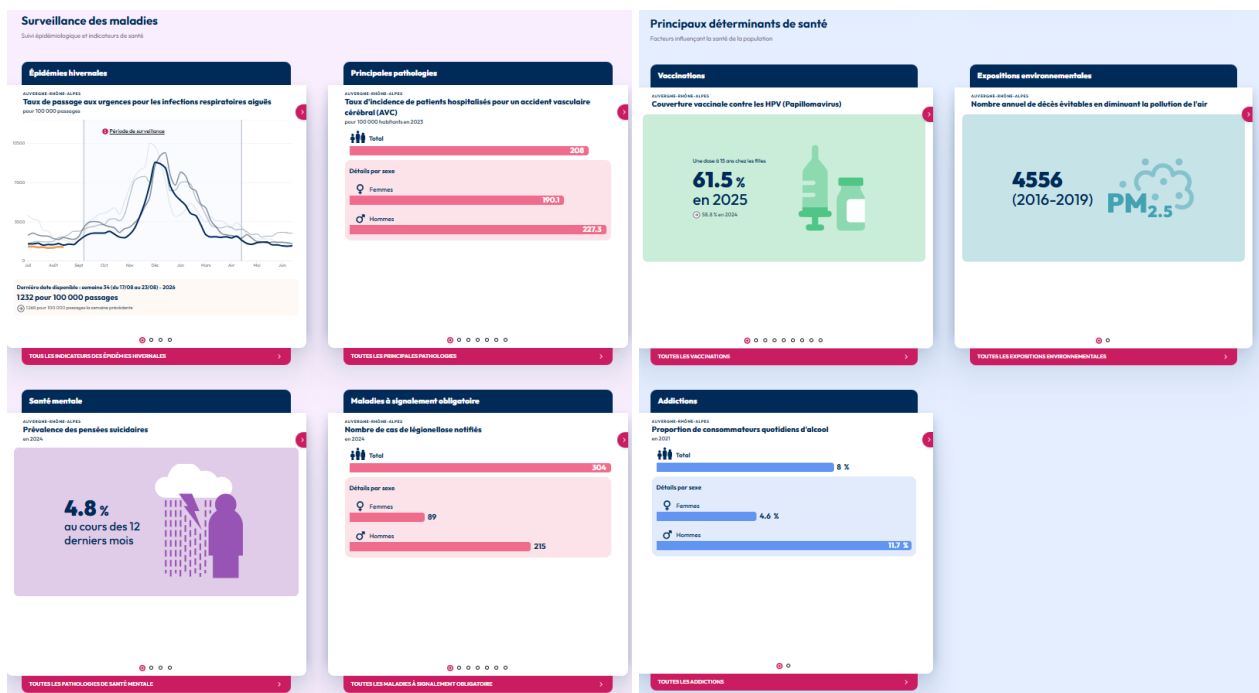
- **Asthme de rentrée** : chaque année, au moment de la rentrée scolaire, une hausse des crises d'asthme chez les enfants est observée. A cette occasion, l'Assurance maladie rappelle quelques recommandations. [Pour en savoir plus](#)
- **Etude des variations spatio-temporelles de l'asthme de l'enfant et ses déterminants en France de 2015 à 2021**. [Pour en savoir plus](#)
- **Septembre bouge** : un mois dédié à l'activité physique et sportive. [Voir en page 3](#)
- **Septembre jaune** : un mois dédié à la prévention du suicide. [Voir en page 4](#)

Odissé : open data des indicateurs en santé



Odissé est le **portail d'open data de Santé publique France**. Il remplace l'ancien outil Géodes. Ce nouveau portail permet un **accès simple à de nombreux indicateurs de santé** construits grâce à plus de 70 systèmes de surveillance pilotés et animés par Santé publique France, aux enquêtes que l'agence réalise et à son expertise scientifique. Cela couvre environ 90 pathologies et déterminants de santé, tels que les maladies infectieuses, les maladies chroniques et les facteurs de risque comme la consommation de tabac et d'alcool.

Un **nouveau panorama** de la santé **au niveau régional** est disponible. Les indicateurs sont regroupés autour de deux grandes thématiques : la surveillance des maladies et les déterminants influençant la santé de la population. Des cartographies et des visualisations sont proposées avec une entrée par territoire et par thématique.



Plus d'informations :

- Accès au portail : [Odissé](#)
- Accès aux pages régionales Auvergne-Rhône-Alpes : [Odissé-ARA](#)
- Site de Santé publique France : [Actualités](#)

Activité physique

Actualité « Septembre Bouge »



Pour prolonger la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la **première édition du Mois de l'Activité Physique et Sportive**, intitulée « Septembre Bouge », se tiendra en septembre 2026.

Organisée à l'occasion de la rentrée sportive, période clé pour (re)prendre une activité physique et sportive seul(e) ou au sein d'un club, cette opération vise à **promouvoir le sport comme levier de santé et de bien-être** et de **faire de l'activité physique et sportive un réflexe du quotidien** pour les Françaises et les Français.

[Pour en savoir plus](#)

Rappel des recommandations

Les recommandations de l'OMS sur l'activité physique sont déclinées par Santé publique France sur le site mangerbouger.fr :

Pour les adultes, il est recommandé pour sa santé, de pratiquer **au moins 30 minutes par jour d'activités physiques dynamiques**, c'est à dire d'intensité modérée à élevée.

Cette pratique peut se décliner au travail, dans le cadre de ses déplacements ou de ses activités de loisirs. Il s'agit de promouvoir un mode de vie actif et d'inscrire ces pratiques dans la vie quotidienne.

[Pour en savoir plus](#)

Résultats du Baromètre de Santé publique France 2024

L'édition 2024 du Baromètre de Santé publique France a intégré des questions sur l'activité physique, dont voici les principaux résultats pour la région Auvergne-Rhône-Alpes :



Date de publication : 1^{er} avril 2026
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Baromètre de Santé publique France :
résultats de l'édition 2024

- la **recommandation** ci-dessus est connue par moins de **6 adultes sur 10** ;
- la **majorité des adultes** privilégie les **transports motorisés** pour se déplacer ;
- **moins d'1 adulte sur 2** déclare pratiquer **régulièrement des activités physiques** dans le cadre des loisirs ;
- **seulement 1 travailleur sur 5** déclare avoir la possibilité de pratiquer des **activités physiques sur son lieu de travail**.

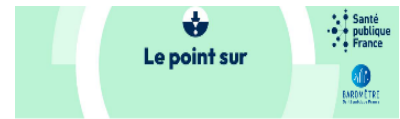
Ces constats soulignent la nécessité de favoriser le mouvement dans tous les milieux de vie, y compris dans l'environnement professionnel, en intégrant l'activité physique comme composante essentielle de la santé et en rendant notre cadre de vie plus propice à sa pratique.

[Pour en savoir plus.](#)

Santé mentale

A l'occasion de **septembre jaune**, marqué par la **journée internationale de prévention du suicide** qui a lieu chaque année le **10 septembre**, Santé publique France rappelle quelques résultats issus du Baromètre 2024 :

- **4,8 % des adultes** de 18 à 79 ans résidant en Auvergne-Rhône-Alpes déclarent **avoir eu des pensées suicidaires au cours des 12 derniers mois** ;
- **0,4 % des adultes** de 18 à 79 ans résidant en Auvergne-Rhône-Alpes déclarent avoir **fait une tentative de suicide au cours des 12 derniers mois** ;
- **4,8 % des adultes** de 18 à 79 ans résidant en Auvergne-Rhône-Alpes déclarent **avoir fait une tentative de suicide au cours de leur vie**.



Date de publication : 1^{er} avril 2026
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Baromètre de Santé publique France :
résultats de l'édition 2024

Un **bulletin régional** portant sur les conduites suicidaires sera publié début octobre, à l'occasion de la journée mondiale de la santé mentale. Ce bulletin permettra de diffuser des indicateurs actualisés sur les conduites suicidaires et de nouveaux indicateurs seront également présentés.

Enfin, pour rappel, le site **[Sante-mentale-info-service.fr](https://sante-mentale-info-service.fr)** est un site de Santé publique France dédié à la santé mentale. Grâce à des contenus simples et validés par des experts, il propose des conseils pour prendre soin de sa santé mentale, des informations sur les différents signes de souffrance psychique, et des ressources pour se faire aider ou aider un proche. La santé, c'est aussi la santé mentale.



Si vous êtes en détresse et/ou avez des pensées suicidaires, si vous voulez aider une personne en souffrance, vous pouvez contacter le numéro national de prévention du suicide, le 3114



Plus d'informations :

- Site de Santé publique France : [Santé mentale](#)
- Site [Sante-mentale-info-service.fr](https://sante-mentale-info-service.fr)
- Odissé, indicateurs santé mentale : [Odissé](#)
- Site du Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles : [Promotion et prévention](#)
- Baromètre de Santé publique France 2024 : [Édition Auvergne-Rhône-Alpes](#)
- [Bulletin Conduites suicidaires en Auvergne-Rhône-Alpes : Bilan 2024](#)

Chaleur et santé

Un épisode de fortes chaleurs a touché la région Auvergne-Rhône-Alpes **entre le 18 et le 29 juin** (S25 à S27), exposant la population à de très fortes chaleurs dans une période encore importante d'activités scolaires et professionnelles. Les départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme ont été placés en vigilance rouge du 22 au 28 juin et la Loire du 25 au 28 juin.

Un excès de 214 décès toutes causes a été estimé au niveau régional contre 5 764 décès toutes causes au niveau national (cf. bulletin).

Un nouvel épisode de fortes chaleurs a eu lieu en Auvergne-Rhône-Alpes **entre le 5 et le 18 juillet** (S27 à S30). Le département de l'Allier a notamment été classé en vigilance rouge par Météo-France du 12 au 14 juillet.

Un excès de 163 décès toutes causes a été estimé au niveau régional contre 1 246 décès toutes causes au niveau national (cf. bulletin).

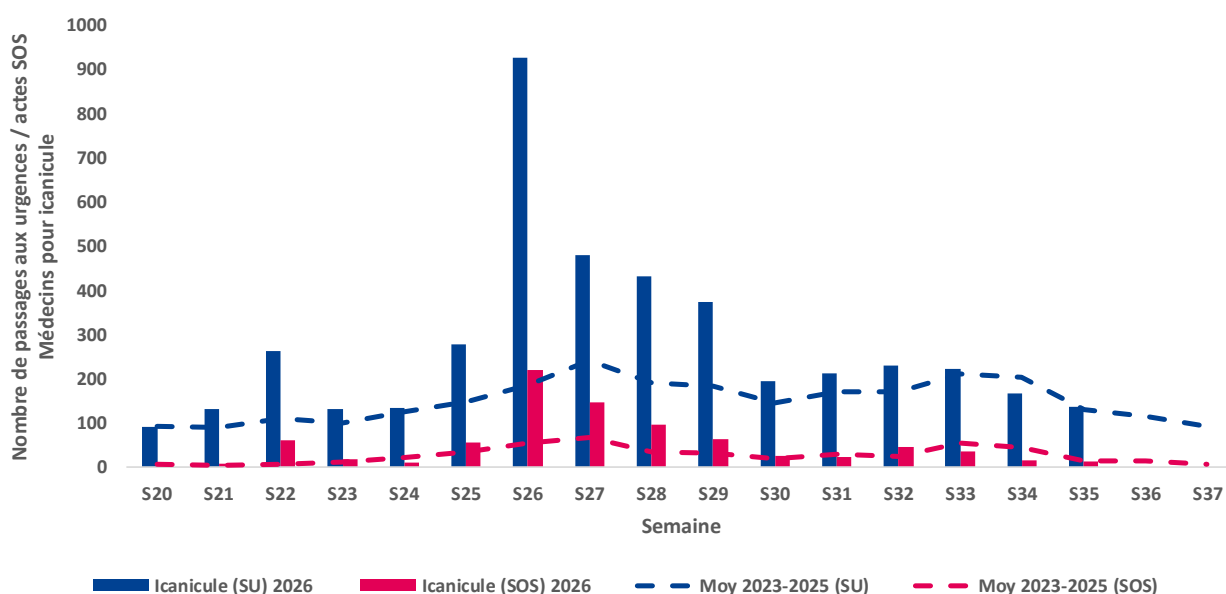
Enfin, un épisode supplémentaire a eu lieu dans la région entre le **29 juillet et le 18 août** (S31 à S34).

Depuis le 1^{er} juin, plus de 3 900 passages aux urgences (63% suivis d'une hospitalisation) et 780 actes SOS médecins pour l'indicateur sanitaire composite iCanicule (comprenant les hyperthermies / coups de chaleur, déshydratations et hyponatrémies) ont été recensés. Les classes d'âge les plus impactées concernaient des personnes âgées de 75 ans et plus (57% des passages et 45% des actes SOS médecins), puis les personnes de 15 à 74 ans (respectivement 32% et 38%).

Les passages aux urgences étaient principalement dus à des déshydratations (41%) ou des hyponatrémies (36%). Les actes SOS médecins pour iCanicule étaient majoritairement des coups de chaleur (52%).

L'estimation de la mortalité attribuable à la chaleur durant l'ensemble de la période de surveillance sera disponible à l'automne.

Figure 1. Nombre de passages aux urgences / actes SOS Médecins pour indicateur chaleur en Auvergne-Rhône-Alpes, du 11/05 au 15/09 – données arrêtées le 01/09/2026



Mesures de prévention individuelles préconisées par Santé publique France :

L'ensemble de la population est exposé aux vagues de chaleur et doit adopter les mesures de prévention, notamment :

- S'hydrater (eau, légumes et fruits gorgés d'eau, yaourt...) régulièrement avant d'avoir soif ;
- Se mouiller régulièrement le corps (douche, linge mouillé, brumisateur rechargeable) ;
- Si le logement ne le permet pas, passer plusieurs heures dans un endroit rafraîchi ;
- Eviter de sortir aux heures les plus chaudes ;
- Eviter la pratique d'une activité physique intense ;
- Eviter la consommation d'alcool qui favorise la déshydratation ;
- Adapter, si possible les déplacements en transports (horaires, gourde d'eau, brumisateur rechargeable, éventail...) ;
- Être attentif aux premiers signes d'une déshydratation ou d'un coup de chaleur (fatigue inhabituelle, mal de tête, urine foncée...).



Plus d'informations :

Des outils de prévention sont mis en place par le ministère de la Santé et de la Prévention et Santé publique France : [voir ici](#)

– Site de Santé publique France : [Fortes chaleurs, canicule – Productions régionales spécial canicule](#)

– Site du Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles : [Les vagues de chaleur et leurs effets sur la santé – Chaleur et canicule au travail](#)

– Site Vivre avec la chaleur : [Les gestes et astuces pour mieux vivre avec la chaleur](#)

Dengue, chikungunya, Zika : surveillance renforcée du 1^{er} mai au 30 novembre

Du 1^{er} mai (début de la surveillance renforcée) au 31 août 2026, ont été identifiés en Auvergne-Rhône-Alpes :

- 15 cas importés de chikungunya ;
- 35 cas importés de dengue (43 % importés des Antilles) ;
- 0 cas de Zika ;
- aucun cas autochtone identifié.

Ce nombre de cas importés en 2026 est faible par rapport aux années précédentes (Figure 2), dans un contexte d'absence d'épidémie majeure de dengue ou de chikungunya dans les départements d'outre-mer (hormis la circulation du chikungunya en Guyane).

Tableau 1. Nombre de cas d'arboviroses par département en Auvergne-Rhône-Alpes, du 01/05/2026 au 31/08/2026

Département	Cas importés			Cas autochtones		
	Chikungunya	Dengue	Zika	Chikungunya	Dengue	Zika
Ain	1	3	0	0	0	0
Allier	0	2	0	0	0	0
Ardèche	2	1	0	0	0	0
Cantal	1	1	0	0	0	0
Drôme	2	3	0	0	0	0
Isère	3	5	0	0	0	0
Loire	0	1	0	0	0	0
Haute-Loire	0	0	0	0	0	0
Puy-de-Dôme	1	2	0	0	0	0
Rhône	4	9	0	0	0	0
Savoie	0	2	0	0	0	0
Haute-Savoie	1	6	0	0	0	0
Auvergne-Rhône-Alpes	15	35	0	0	0	0

Figure 2. Nombre de cas importés de dengue, chikungunya et Zika par semaine de signalement en Auvergne-Rhône-Alpes, du 01/05 au 30/11, 2023 à 2026 – données arrêtées le 31/08/2026

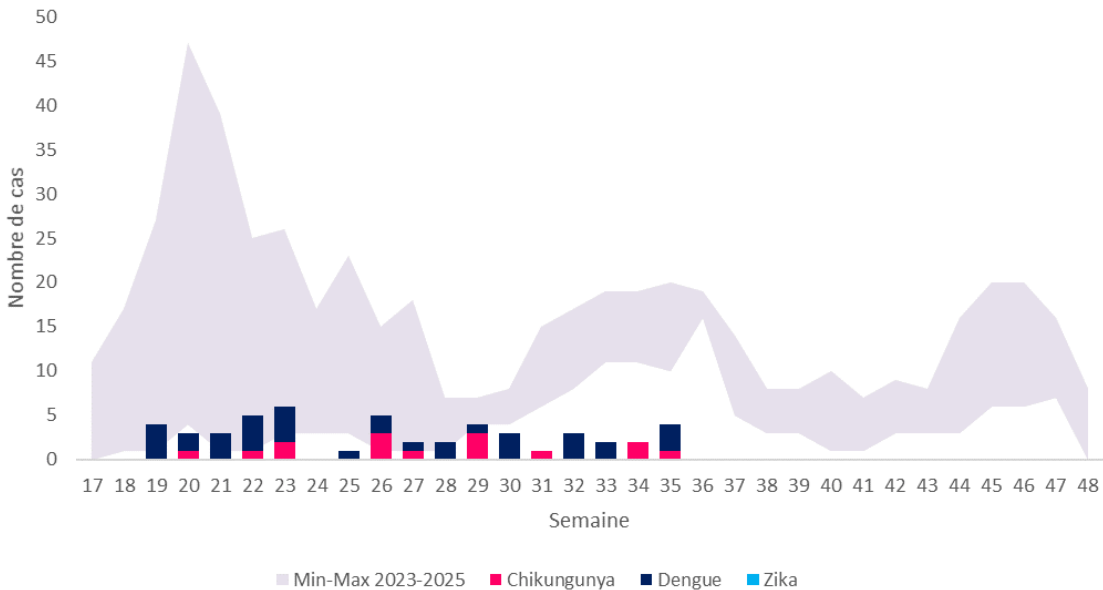


Tableau 2. Répartition des cas importés de chikungunya par pays ou zone de séjour, Auvergne-Rhône-Alpes du 01/05/2026 au 31/08/2026 (n=15)

Pays ou zone de séjour	Nombre de cas
GUYANE FRANÇAISE	6
MAYOTTE	3
SRI LANKA	2
BENIN	1
CONGO	1
MAURICE	1

Tableau 3. Répartition des cas importés de dengue par pays ou zone de séjour, Auvergne-Rhône-Alpes du 01/05/2026 au 31/08/2026 (n=35)

Pays ou zone de séjour	Nombre de cas
MARTINIQUE	14
CAMBODGE	4
THAILANDE	3
POLYNESIE FRANÇAISE	2
TOGO	2
SRI LANKA	2
CHINE	1
INDE	1
CONGO	1
PHILIPPINES	1
COMORES	1
GUADELOUPE	1
MALAISIE	1
CUBA	1

Epidémie en cours en Outre-mer

Chikungunya en Guyane : circulation active du chikungunya sur le territoire (au 28/08/2026 : 1 693 cas déclarés depuis janvier, 317 hospitalisations et 33 formes sévères).

Pas d'épidémie de dengue ou chikungunya dans les autres départements d'outre-mer.

Plus d'informations :

- Arboviroses (moustique tigre) : [identification et gestion des cas par les professionnels de santé et les laboratoires de biologie](#)
- Dossiers thématiques de Santé publique France : [Dengue](#), [Chikungunya](#) et [Zika](#)
- Chikungunya, dengue, Zika et West Nile en France hexagonale : [bulletin de la surveillance renforcée du 2 septembre 2026](#)

Principaux messages de prévention à l'attention des personnes atteintes de la dengue, du chikungunya ou du Zika



Soyez prudents : adoptez les bons gestes pour éviter de vous faire piquer et de transmettre la maladie



Portez des vêtements amples et couvrants



Appliquez des répulsifs cutanés



Utilisez des ventilateurs



Limitez vos déplacements

D'autres moyens de protection existent : moustiquaires, diffuseurs électriques, serpentins en extérieur...

Infections à virus West Nile

La surveillance des infections à virus West Nile VWN est une surveillance pluridisciplinaire qui s'inscrit dans une approche « une seule santé » et est organisée en quatre volets : humain, équin, aviaire et entomologique. Ces dispositifs complémentaires permettent de donner l'alerte, de définir les zones et les périodes de circulation et de caractériser les virus. Le VWN est un virus qui se transmet accidentellement aux hommes par l'intermédiaire de moustiques du genre *Culex*, le principal réservoir étant constitué par les oiseaux.

Il n'y a pas de transmission interhumaine (en dehors de transfusion ou greffe), ni de transmission du virus d'homme à homme via le moustique. Si dans 80 % des cas l'infection humaine à VWN est asymptomatique, dans 20 % des cas elle se manifeste par un syndrome pseudo grippal (fièvre, douleurs, maux de tête). Dans moins de 1 % des infections, des manifestations neurologiques peuvent survenir. Ces formes neuro-invasives peuvent évoluer vers des séquelles voire un décès dans 7 à 9 % des cas.

La surveillance humaine est renforcée de mai à novembre et repose sur le signalement obligatoire (+ rattrapage laboratoire) et l'ensemble des cas sont investigués par l'ARS. L'homme ne pouvant pas transmettre le virus et le vecteur ayant une distance de vol très étendue (contrairement au moustique tigre), les mesures de gestion reposent principalement sur la sécurisation des produits issus du corps humain et très peu sur la lutte antivectorielle.



LCS CLAIR

Non purulent



MANIFESTATIONS NEUROLOGIQUES

Type encéphalite, méningite, polyradiculonévrite ou paralysie flasque aiguë, chez un adulte (>= 15 ans)



TRANSFERT DES PRÉLEVEMENTS

LCS et sang total (sur EDTA), accompagné de la fiche de renseignements cliniques



DÉCLARATION DES CAS À L'ARS

Patients dont les résultats biologiques sont positifs

L'épidémiologie du virus West Nile évolue ces dernières années avec une intensification de la circulation en Europe mais également en France.

En Auvergne-Rhône-Alpes, un premier cas humain d'infection à virus West Nile autochtone a été mis en évidence au mois d'août dans la Drôme dans une zone limitrophe du Vaucluse où la circulation du virus est très active chez l'homme et l'animal. Ce patient était atteint d'une forme neuro-invasive de West Nile avec une date de début des signes au 05/08/2026.

Il s'agit du premier cas confirmé de West Nile dans ce département.

Plus d'informations :

- Dossiers thématiques de Santé publique France : [West Nile virus](#)
- Chikungunya, dengue, Zika et West Nile en France hexagonale : [bulletin de la surveillance renforcée du 2 septembre 2026](#)

Maladies à signalement obligatoire (MSO)

Au niveau régional, Santé publique France suit plus particulièrement 4 MSO à potentiel épidémique : hépatite A, infection invasive à méningocoque (IIM), légionellose et rougeole. Les données ci-dessous concernent les cas domiciliés dans la région et sont présentées selon la date d'apparition des symptômes.

Tableau 4. Evolution annuelle du nombre de cas d'hépatite A, IIM, légionellose et rougeole, Auvergne-Rhône-Alpes, 1^{er} janvier 2021 au 1^{er} septembre 2026

	2021	2022	2023	2024	2025	2026 (données arrêtées au 01/09/2026)
Hépatite A	49	65	128	163	309	81
IIM	16	60	93	90	95	34
Légionellose	430	371	335	303	338	243
Rougeole	1	0	73	139	139	12

Figure 3. Evolution mensuelle du nombre de cas d'hépatite A, Auvergne-Rhône-Alpes, 2021-2026

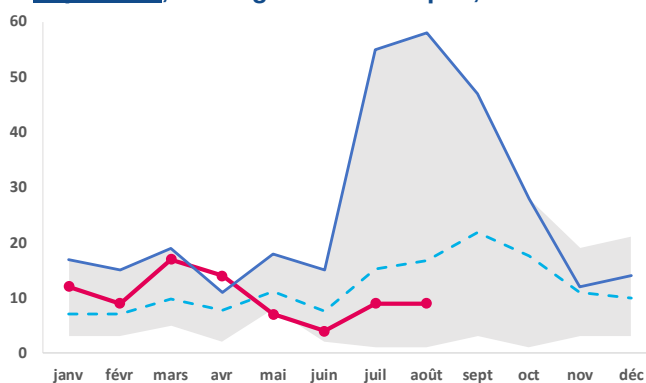


Figure 4. Evolution mensuelle du nombre de cas d'IIM, Auvergne-Rhône-Alpes, 2021-2026

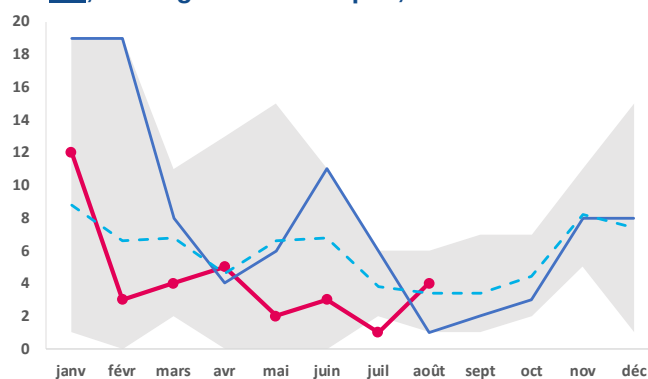


Figure 5. Evolution mensuelle du nombre de cas de légionellose, Auvergne-Rhône-Alpes, 2021-2026

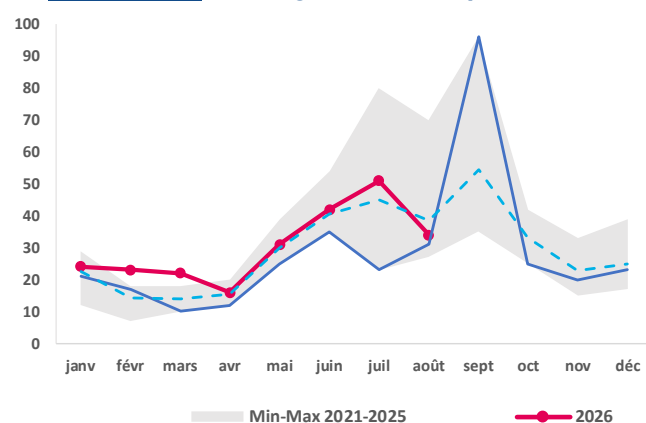
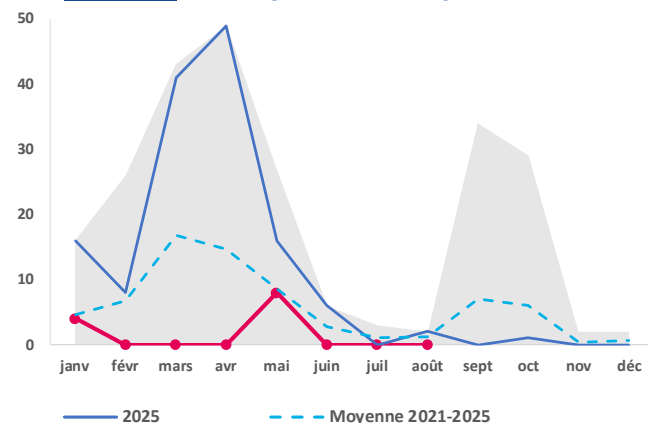


Figure 6. Evolution mensuelle du nombre de cas de rougeole, Auvergne-Rhône-Alpes, 2021-2026



Plus d'informations :

- Site de Santé publique France : [liste des MSO](#)
- Site de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes : [déclaration et gestion des signalements par l'ARS](#)



Professionnels, pour signaler 24h/24, un risque pour la santé publique

0 800 32 42 62*

@ars69-alerte@ars.sante.fr

04 72 34 41 27

*numéro gratuit

Mortalité

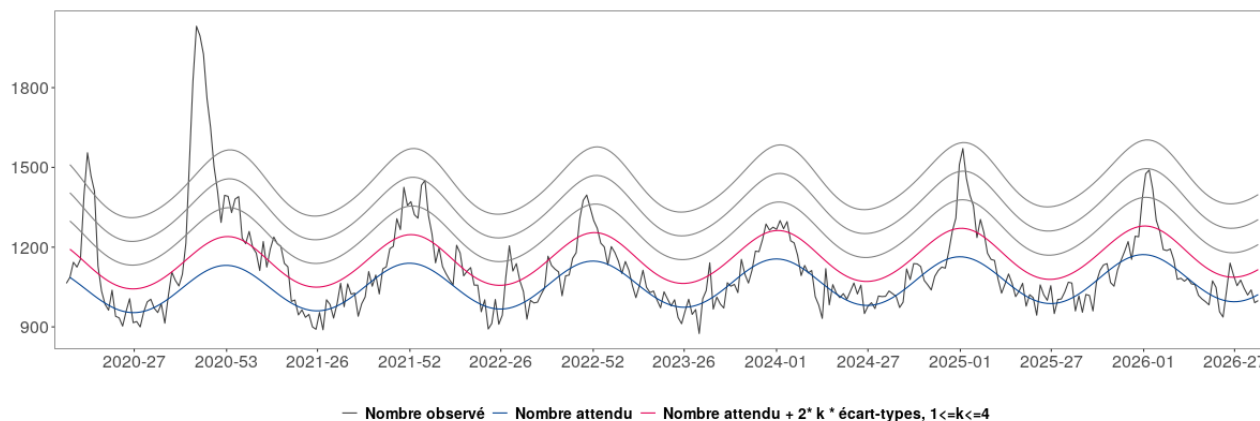
Mortalité toutes causes

Entre les semaines 31 et 34 (du 27 juillet au 23 août 2026), la mortalité se situe dans les marges habituelles de fluctuation.

Compte-tenu des délais habituels de transmission des données, les effectifs de mortalité observés pour les 3 semaines précédentes sont encore incomplets. Il convient donc de rester prudent dans l'interprétation de ces observations.

Figure 7. Nombre hebdomadaire de décès toutes causes tous âges en Auvergne-Rhône-Alpes

(Source : Insee)



Consulter les données nationales :

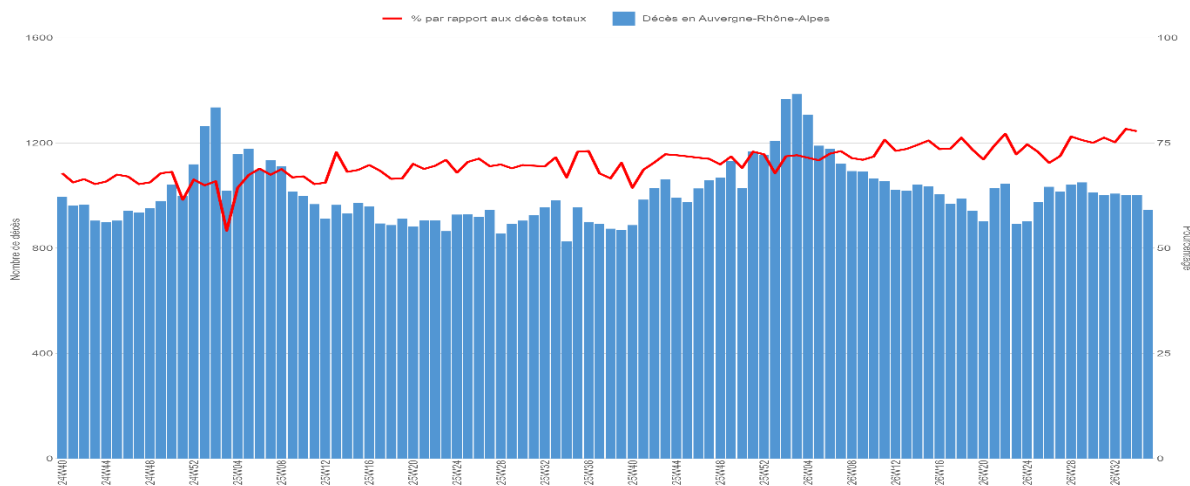
- Surveillance des urgences et des décès SurSaUD® (Oscour, SOS Médecins, Mortalité) : [Pour en savoir plus](#)
- Surveillance de la mortalité : [Pour en savoir plus](#)

Certification électronique des décès : toutes causes confondues

Le nombre de décès certifiés par voie électronique toutes causes confondues montre une légère diminution entre les semaines 34 et 35 (-6 %, -56 décès).

Figure 8. Nombre hebdomadaire de décès certifiés électroniquement, Auvergne-Rhône-Alpes

(Source : Inserm-CépiDC)



Point d'attention : ces chiffres reposent sur la remontée des certificats électroniques de décès. Cette source de données n'est pas exhaustive et permet d'enregistrer habituellement environ 75% de la mortalité régionale. La couverture du système est encore hétérogène selon les départements et surtout selon le type de lieu de décès : elle enregistre 40% de la mortalité survenant à domicile, 65% de ceux en EHPAD et près de 90% en établissement hospitalier. Ces chiffres sont donc sous-estimés, en particulier dans les zones et pour les lieux de décès les moins couverts par le dispositif comme les décès à domicile.

Certification électronique des décès :

Depuis le 1^{er} juin 2022, la déclaration de décès par voie électronique est obligatoire pour tout décès ayant lieu en établissement de santé ou médico-social (décret du 28 février 2022). Des [fiches repères](#) sont disponibles sur le site de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes. Retrouvez le bulletin de Santé publique France ARA sur le sujet [publié en juin 2025](#).

Remerciements

Nous remercions les partenaires qui nous permettent d'exploiter les données pour réaliser cette surveillance : les services d'urgences du réseau Oscour®, les associations SOS Médecins, le Réseau Sentinelles de l'Inserm, le CNR Virus des infections respiratoires (Laboratoire de Virologie-Institut des Agents Infectieux, HCL), les établissements médico-sociaux, les mairies et leur service d'état civil, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance, les équipes de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes notamment celles chargées de la veille sanitaire et de la santé environnementale.

Equipe de rédaction

Thomas BENET, Elise BROTTE, Delphine CASAMATTA, Erica FOUGERE, Philippe PEPIN, Anastasia PETROVA, Damien POGNON, Guillaume SPACCAFERRI, Garance TERPANT, Alexandra THABUIS, Emmanuelle VAISSIERE, Jean-Marc YVON

Pour nous citer : Bulletin surveillances régionales. Édition Auvergne-Rhône-Alpes. Août 2026. Saint-Maurice : Santé publique France, 12 pages, 2026.

Directeur de publication : Etienne Pot

Date de publication : 3 septembre 2026

Contact : cire-ara@santepubliquefrance.fr

Pour vous abonner

[Sur le site de Santé publique France](#)

ou



Retrouvez les indicateurs produits par Santé publique France sur le portail open data :

Odissé
Open Data des Indicateurs en Santé